

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame Céline Beauregard et tenue le 9 décembre 2019, à 19h, à l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

SONT PRÉSENTS : Céline Beauregard, mairesse, Raphaël Ciccariello, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Pierre Rubaschkin, conseiller, Christian Bélisle, conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère.

EST ABSENT : Aucune absence.

EST AUSSI PRÉSENT : Étienne Gougoux, directeur général adjoint, Caroline Dupuis, chargée de projet

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'enregistrement vocal de la séance est activé.

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance ordinaire est ouverte à 19h.

2019.12.218

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2019**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1. Résolution – Adhésion Tourisme Laurentides 2019-2020 et achat de publicité
 - 6.2. Résolution – Adhésion Union des municipalités du Québec 2020 et au Carrefour du capital humain
 - 6.3. Avis de motion - Règlement sur la taxation décrétant les taux variés de taxation foncière
 - 6.4. Présentation - Règlement sur la taxation décrétant les taux variés de taxation foncière
 - 6.5. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020
 - 6.6. Résolution – Nomination d'Étienne Gougoux au poste de directeur général et secrétaire-trésorier
 - 6.7. Résolution – Nomination de Caroline Dupuis au poste de directrice générale adjointe
 - 6.8. Résolution – Demande d'aide financière à l'organisme 100 degrés pour achat d'équipement pour la cuisine collective
 - 6.9. Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus par les élus
 - 6.10. Dépôt de la mise à jour des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus
 - 6.11. Résolution – Achat d'une publicité dans le guide de Tourisme Hautes-Laurentides
 - 6.12. Résolution – Renouvellement de la police d'assurance MMQ
 - 6.13. Résolution – Adhésion 2020 Fédération québécoise des municipalités
 - 6.14. Résolution – Octroi d'un mandat au Carrefour du capital humain
 - 6.15. Résolution – Aide financière à l'organisme Action bénévole de la Rouge pour les paniers de Noël
 - 6.16. Résolution – Approbation de la lettre d'entente avec le syndicat concernant l'horaire de travail modifié des cols bleus pour la période hivernale

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

- 6.17 Résolution – Approbation de la lettre d’entente avec le syndicat concernant la création d’un poste de directeur de l’urbanisme et environnement
- 6.18 Résolution – Approbation de la lettre d’entente avec le syndicat concernant l’horaire de travail des pompiers à temps partiel pour la période hivernale
- 7. **TRÉSORERIE**
- 7.1. Résolution – Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer.
- 7.2. Résolution – Mandat à maître Denis Dubé pour le recouvrement de taxes foncières
- 8. **LOISIRS ET CULTURE**
- 9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
- 11. **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 12. **URBANISME**
- 12.1 Résolution – Dérogation mineure par rapport à un agrandissement sur une galerie existante située partiellement dans la marge riveraine au 272 chemin du lac Chaud
- 13. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Pierre Charrette, conseillère
Et résolu à l’unanimité

D’ADOPTER l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L’ORDRE DU JOUR**

2019.12.219

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2019

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019, le directeur général adjoint est dispensé d’en faire la lecture.

Il est proposé par Christian Bélisle, conseiller
Et résolu à l’unanimité

D’APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019.12.220

RÉSOLUTION – ADHÉSION TOURISME LAURENTIDES 2019-2020 ET ACHAT DE PUBLICITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre actif de l’organisme Tourisme Laurentides depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite maintenir son adhésion à cet organisme pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut contribuer à la promotion de ses projets et ses activités;

Il est proposé par Brigitte Chagnon, conseillère
Et résolu à l'unanimité

DE RENOUELER l'adhésion de la Municipalité à l'organisme Tourisme Laurentides pour l'année 2020 et de participer au programme de publicité pour du placement média dans le regroupement Rouge la Vallée, la carte des sentiers de motoneige 2019-2020 et la carte Laurentides quad aventures 2019-2020 le tout pour un montant de 947,15\$ incluant les taxes applicables.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Étienne Gougoux, directeur général adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, subvention, organismes, loisirs et culture portant le numéro de folio 02-702-90-951.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.221

RÉSOLUTION –ADHÉSION UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2020 ET AU CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de l'Union des municipalités du Québec et adhère aux services du Carrefour du capital humain de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit renouveler son adhésion pour l'année 2020 en payant la cotisation établie par l'UMQ;

Il est proposé par Christian Bélisle, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE RENOUELLER l'adhésion de la Municipalité de La Macaza à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2020 et aux services du Carrefour du capital humain au montant de 3401,98\$ incluant les taxes applicables.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Étienne Gougoux, directeur général adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, cotisations, associations et abonnements portant le numéro de folio 02-130-00-494.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA TAXATION DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXATION FONCIÈRE

Je, Brigitte Chagnon, donne avis de motion qu'un règlement sur la taxation décrétant les taux variés de taxation foncière sera adopté lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

PRÉSENTATION – RÈGLEMENT SUR LA TAXATION DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXATION FONCIÈRE

La présentation du projet de règlement sur la taxation décrétant les taux variés de taxation foncière est effectuée par Étienne Gougoux.

2019.12.222

RÉSOLUTION – ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 148 du code municipal du Québec le conseil doit établir le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en fixant le jour et l'heure du début de chacune d'entre elles;

Il est proposé par Pierrette Charrette, conseillère
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le calendrier 2020 des séances ordinaires du conseil municipal suivant :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| ➤ Lundi 13 janvier 2020 à 19h | ➤ Lundi 13 juillet 2020 à 19h |
| ➤ Lundi 10 février 2020 à 19h | ➤ Lundi 10 août 2020 à 19h |
| ➤ Lundi 9 mars 2020 à 19h | ➤ Lundi 14 septembre 2020 à 19h |
| ➤ Lundi 13 avril 2020 à 19h | ➤ Mardi 13 octobre 2020 à 19h |
| ➤ Lundi 11 mai 2020 à 19h | ➤ Lundi 9 novembre 2020 à 19h |
| ➤ Lundi 8 juin 2020 à 19h | ➤ Lundi 14 décembre 2020 à 19h |

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

22019.12.223

RÉSOLUTION – NOMINATION D'ÉTIENNE GOUGOUX AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Brisebois quittera ses fonctions de directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite que monsieur Étienne Gougoux occupe la fonction de directeur général et secrétaire trésorier à partir du 1^{er} janvier 2020;

CONSIDÉRANT QU'UN contrat de travail en ce sens a été rédigé et que les parties s'entendent sur les conditions dudit contrat;

Il est proposé par Pierre Rubaschkin, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à la nomination de monsieur Étienne Gougoux à titre de directeur général et secrétaire trésorier à partir du 1^{er} janvier 2020 aux conditions entendues;

D'AUTORISER madame la mairesse Céline Beauregard à signer le contrat de travail au nom de la Municipalité;

DE REMERCIER monsieur Jacques Brisebois pour l'excellent travail accompli dans le cadre de ses fonctions de directeur général et secrétaire trésorier au sein de la Municipalité.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.224

RÉSOLUTION – NOMINATION DE CAROLINE DUPUIS AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Étienne Gougoux occupera le poste de directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité à partir du 1^{er} janvier 2020 et que le poste de directeur général adjoint devra par conséquent être comblé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite que madame Caroline Dupuis, qui est actuellement chargée de projet au sein de la Municipalité, occupe les fonctions de directrice générale adjointe à partir du 1^{er} janvier 2020;

CONSIDÉRANT QU'UN contrat de travail en ce sens a été rédigé et que les parties s'entendent sur les conditions dudit contrat;

CONSIDÉRANT par ailleurs que le poste de chargée de projets avait été créé par la Municipalité afin d'affronter un surcroît de travail temporaire et que la Municipalité souhaite désormais abolir ledit poste;

Il est proposé par Raphael Ciccariello, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à la nomination de madame Caroline Dupuis à titre de directrice générale adjointe à partir du 1^{er} janvier 2020 aux conditions entendues;

D'AUTORISER madame la mairesse Céline Beauregard à signer le contrat de travail au nom de la Municipalité;

D'ABOLIR le poste de chargée de projet à partir du 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.225

RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'ORGANISME 100 DEGRÉS POUR ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA CUISINE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE les participants de la cuisine collective ont formé un comité de pilotage pour assurer la transition de leurs activités pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la pérennité de la cuisine collective de La Macaza, le comité de pilotage veut effectuer de la vente de plats préparés;

CONSIDÉRANT QUE pour tenir un inventaire de plats disponibles pour la vente, l'ajout d'équipement est nécessaire;

Il est proposé par Pierre Rubaschkin, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE DÉPOSER une demande d'aide financière à l'organisme 100 degrés au montant de sept mille dollars (7 000\$) pour l'achat d'équipement pour la cuisine collective.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

**DÉPÔT DE L'EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DE DONNÉES,
MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES REÇUS PAR LES ÉLUS**

En conformité avec les dispositions de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le directeur général adjoint, monsieur Étienne Gougoux dépose un extrait du registre public des déclarations faites par un ou des membres du conseil municipal depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé.

Puisqu'aucun don, marque d'hospitalité ou autre avantage n'a été déclaré par les élus au cours de la période visée, le registre est vierge.

**DÉPÔT DE LA MISE À JOUR DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES
ÉLUS**

En conformité avec les articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités*, les membres du conseil municipal déposent une déclaration mise à jour divulguant leurs intérêts pécuniaires.

2019.12.226

RÉSOLUTION – ACHAT PUBLICITÉ DÉPLIANT TOURISME HAUTES-LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire promouvoir ses attraits touristiques;
CONSIDÉRANT QUE le Guide officiel des Hautes-Laurentides répertorie les attraits et les beautés de la région depuis 27 ans;
CONSIDÉRANT QUE le Guide officiel des Hautes-Laurentides est mis à jour chaque année;
CONSIDÉRANT QUE le tirage du Guide est de 22 000 exemplaires et 22 000 cartes vélo;
CONSIDÉRANT QUE le Guide est distribué dans les kiosques touristiques de la région des Laurentides de même que dans les entreprises touristiques de la région;

Il est proposé par Pierre Rubaschkin, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à l'achat d'une publicité de ¼ de page dans le Guide touristique des Hautes-Laurentides 2020 et la carte vélo pour un montant de 595\$ plus les taxes applicables.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Étienne Gougoux, directeur général adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, subvention, organismes, loisirs et récréatifs portant le numéro de folio 02-701-90-951.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.227

RÉSOLUTION – RENOUELEMENT CONTRAT D'ASSURANCE AVEC LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la MMQ est la seule assurance de dommages entièrement dédiée au monde municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut renouveler son contrat d'assurance avec la MMQ pour l'année 2020;

Il est proposé par Benoit Thibault, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE RENOUELER l'assurance de dommages avec la MMQ pour l'année 2020 au coût de 29,205\$ incluant les taxes applicables.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Étienne Gougoux, directeur général adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, assurances responsabilités portant le numéro de folio 02-13000-421.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.228

RÉSOLUTION – ADHÉSION 2020 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut renouveler son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités;

Il est proposé par Brigitte Chagnon, conseillère
Et résolu à l'unanimité

DE RENOUELER l'adhésion à la FQM pour l'année 2020 au coût de 1677,17\$ incluant les taxes applicables.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Étienne Gougoux, directeur général adjoint, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, cotisations, associations et abonnements portant le numéro de folio 02-130-00-494.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.229

RÉSOLUTION – OCTROI D'UN MANDAT AU CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128, a déposé auprès de la direction générale deux griefs concernant deux dossiers (horaire d'hiver des cols bleus et nomination à un poste cadre d'un employé au service d'urbanisme);

CONSIDÉRANT QUE la direction générale souhaite éviter un arbitrage qui pourrait s'avérer long et coûteux;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale souhaite dans les intérêts de la municipalité privilégier une négociation avec le syndicat visant à s'entendre rapidement;

CONSIDÉRANT QUE c'est le Carrefour du Capital Humain (CCH) de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui a négocié la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention du CCH peut s'avérer très utile dans les circonstances;

Il est proposé par Pierrette Charrette, conseillère
Et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un mandat de négociation au CCH de l'UMQ dans le cadre des deux griefs déposés par le Syndicat des canadien de la fonction publique, section local 5128 et d'accepter les honoraires du CCH à 195\$ de l'heure, des frais de déplacement de 95\$ de l'heure et des frais d'administration de 4% du montant total plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.230

RÉSOLUTION – AIDE FINANCIÈRE POUR LES PANIERS DE NOEL À L'ORGANISME ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Action bénévole de la Rouge organise une campagne pour acheter et redistribuer des denrées alimentaires pour la période des Fêtes;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de La Macaza ont recours à l'aide alimentaire offerte par l'organisme Action bénévole de la Rouge;

Il est proposé par Brigitte Chagnon, conseillère
Et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER une aide financière de cinq cent dollars (500\$) à l'organisme Action bénévole de la Rouge pour les paniers de Noel.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.231 **RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA LETTRE D’ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CONCERNANT L’HORAIRE DE TRAVAIL MODIFIÉ DES COLS BLEUS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE**

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128, a déposé auprès de la direction générale un grief concernant l’horaire d’hiver des cols bleus;
CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128 et la Municipalité de La Macaza ;
CONSIDÉRANT QU’UNE entente est survenue entre le Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 5128 et la Municipalité de La Macaza ;

Il est proposé par Raphael Ciccariello, conseiller
Et résolu à l’unanimité

D’APPROUVER la lettre d’entente numéro 11 et de l’annexer à la convention collective en vigueur, le tout conditionnellement à l’acceptation par le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128 de ladite entente.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.232 **RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA LETTRE D’ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CONCERNANT LA CRÉATION D’UN POSTE DE DIRECTEUR DE L’URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128, a déposé auprès de la direction générale un grief concernant la création d’un poste de directeur de l’urbanisme et environnement ;
CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128 et la Municipalité de La Macaza ;
CONSIDÉRANT QU’UNE entente est survenue entre le Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 5128 et la Municipalité de La Macaza ;

Il est proposé par Pierre Rubaschkin, conseiller
Et résolu à l’unanimité

D’APPROUVER la lettre d’entente numéro 12 et de l’annexer à la convention collective en vigueur, le tout conditionnel à l’acceptation par le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128 de ladite entente.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.233

RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA LETTRE D’ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CONCERNANT L’HORAIRE DE TRAVAIL DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128 et la Municipalité de La Macaza en lien avec l’horaire de travail des pompiers à temps partiel ayant un lien d’emploi avec la Municipalité;
CONSIDÉRANT QU’UNE entente est survenue entre le Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 5128 et la Municipalité de La Macaza;

Il est proposé par Raphael Ciccariello, conseiller
Et résolu à l’unanimité

D’APPROUVER la lettre d’entente numéro 13 et de l’annexer à la convention collective en vigueur, le tout conditionnel à l’acceptation par le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5128 de ladite entente.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.234

TRÉSORERIE
RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste officielle des comptes à payer de décembre 2019 a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES: 56 237.74\$
REMISES D.A.S. : 31 839.02\$
COMPTES PAYÉS AU 9 DÉCEMBRE 2019 : 67 792.06\$
PAIEMENTS AUTOMATIQUES : 9 106.53\$
PRÉLÈVEMENTS : 5 883.50\$
COMPTES FOURNISSEURS : 99 069.25\$
TOTAL : 269 928.10\$

Il est proposé par Christian Bélisle, conseiller
Et résolu à l’unanimité

D’APPROUVER la liste des déboursés et des comptes à payer du mois de décembre 2019.
ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.235 **RÉSOLUTION – MANDAT À MAÎTRE DENIS DUBÉ POUR RECOUVREMENT DE TAXES FONCIÈRES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la perception des taxes foncières impayées;

CONSIDÉRANT QUE maître Denis Dubé a offert ses services pour le recouvrement de taxes foncières;

CONSIDÉRANT QUE cette offre représente une tarification pour les montants perçus de 7% pour les mises en demeures et de 12% pour l'institution de procédures judiciaires;

Il est proposé par Benoit Thibault, conseiller
Et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER l'offre de service de tarification de maître Denis Dubé pour la perception des taxes foncières impayées.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

LOISIRS ET CULTURE
SÉCURITÉ PUBLIQUE
TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)
HYGIÈNE DU MILIEU

2019.12.236 **URBANISME**
RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PAR RAPPORT À UN AGRANDISSEMENT SUR UNE GALERIE EXISTANTE SITUÉE PARTIELLEMENT DANS LA MARGE RIVERAINE -272 CHEMIN DU LAC CHAUD

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure a été déposée pour le 272 chemin du Lac Chaud;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande vise à agrandir la résidence sur une galerie existante de 16 x 23 pieds situés partiellement dans la marge riveraine de 15 mètres, mais en dehors du 10 mètres de bande riveraine dérogeant ainsi à l'article 7.2.3 du règlement 219 relatif au zonage;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme qui recommande à l'unanimité l'approbation de la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Raphael Ciccariello, conseiller
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la demande de dérogation mineure concernant le 272 chemin du lac Chaud à condition que l'implantation de l'agrandissement ne dépasse pas celle de la galerie existante et que le requérant porte une attention particulière lors des travaux d'excavation pour les fondations afin d'éviter l'érosion vers le lac, en utilisant la machinerie et les mesures appropriées.

ADOPTÉE

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

2019.12.237

TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
PÉRIODE DE QUESTIONS
RÉSOLUTION - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par Brigitte Chagnon, conseillère
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 19h32

ADOPTÉE
LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Céline Beauregard

Étienne Gougoux